

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Délégués du Conseil
Municipal au Conseil
d'Administration de
l'Hôpital

DATE DE CONVOCATION

4 septembre 1972

DATE D'AFFICHAGE

4 septembre 1972

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 16

Nombre de votants 17

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze
le huit septembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOCHE,
MM. STIPAL, BUJARD, BUCHET, COLLE, BARDE, RIVIERE, MONTRON,
DOIREAU, LACHAUD, DOMEQ, DELAIR, TAP, PAPEAU.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BOUCHET par M. BUJARD

Absents : MM. DUFOUR, NAULIN, LARGETEAU, BROTREAU, BERLAND,
BOUTET, BARRIERE, Mmes BIDEAU, FAVIERE

M RIVIERE a été élu Secrétaire.

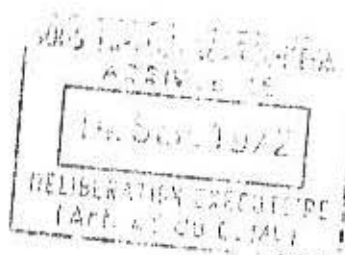
Par lettre du 7 août 1972, M. le Directeur Départemental de
l'Action Sanitaire et Sociale a fait connaître qu'à l'actuelle
Commission Administrative de l'Hôpital devait se substituer,
en vertu du décret n° 72-350 du 2 mai 1972, un Conseil d'Administra-
tion au sein duquel doivent siéger deux Conseillers Municipaux
représentant l'Assemblée Municipale.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi du 31 décembre 1970 et son décret d'application du
2 mai 1972,

Vu la lettre de M. le Directeur Départemental de l'Action
Sanitaire et Sociale,

Vu sa délibération du 8 avril 1971 ayant désigné MM. BROTREAU
et TAP pour faire partie de la Commission Administrative de
l'Hôpital,



DECIDE :

- de désigner comme représentants du Conseil Municipal, au sein du Conseil d'Administration de l'Hôpital de ROYAN, MM. BROTRÉAU et TAP qui siégeaient précédemment à la Commission Administrative de l'Hôpital, cet organisme étant remplacé désormais par un Conseil d'Administration.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]